



TOUTE L'ACTUALITE SUR NOTRE SITE INTERNET : WWW.LAFRANCHEVILLE.FR

INSCRIPTION A LA NEWSLETTER

Nouveauté

Suite à un incident technique, le compte Facebook de la commune a été clôturé il y a quelques semaines. Les habitants de La Francheville pourront tout de même recevoir **toutes les informations en temps réel sur l'actualité de leur village.**

Il vous suffit de vous rendre sur notre site internet : www.lafrancheville.fr et inscrire votre adresse mail dans l'icône « lettre d'info ».

Lettre d'info

Votre adresse e-mail



▶ Voir les lettres envoyées

A SAVOIR, VOUS NE RECEVREZ PAS DE MAIL DE CONFIRMATION D'ABONNEMENT A NOTRE NEWSLETTER, ELLE SE FERA AUTOMATIQUEMENT.

ARRIVÉE DE LA FIBRE : RÉUNION PUBLIQUE LE 30 NOVEMBRE

***ACCÈS AU HAUT DÉBIT ET A LA FIBRE OPTIQUE,
C'EST EN COURS A LA FRANCHEVILLE !***

Après plusieurs semaines de travaux, les armoires PMZ (Point d'utilisation de zone) ont été installées dans notre commune. Le déploiement de la fibre **a débuté pour une partie des affranchis** puis progressivement pour l'ensemble de la commune dans le courant de l'année 2018.



Si tel est le cas, **c'est à vous de faire la démarche auprès de l'opérateur de votre choix, si vous souhaitez en être équipés.**

Vous pouvez dès maintenant savoir si votre logement est éligible à la fibre grâce à ce lien : <https://boutique.orange.fr/eligibilite>

La commune de La Francheville, en partenariat avec la société Orange (opérateur - déployeur de la fibre), organisera ainsi une **réunion publique** sur le déploiement de la fibre FTTH à La Francheville, le :

[Jeudi 30 novembre à 18h à la salle des Fêtes](#)

Au programme : Avantage de la fibre, réponses à toutes les interrogations des affranchis.

BORNE ÉLECTRIQUE



L'hexagone compte environ 100.000 véhicules électriques.

La Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole **a pris en charge l'intégralité** des équipements des communes qui en font partie.

3 bornes de recharge ont été installées à La Francheville. Une se situe près de la mairie, et les deux autres, sur les deux aires de parking de co-voiturage. Elles seront en service courant 2018.

DISTRIBUTION DE SEL DE DÉNEIGEMENT

Les habitants de La Francheville pourront **venir chercher du sel derrière les ateliers des Services Techniques le :**

Samedi 2 décembre de 9 h30 à 11h30

Pour cela, venez avec votre seau d'une contenance de 10 kg maxi.
(1 seau par habitation).

Vous devrez présenter une pièce d'identité.

En fonction des conditions climatiques, l'opération pourra être renouvelée.

Rappel : Le sel doit être utilisé sur le trottoir communal.

(Il n'y aura pas de portage à domicile par les services techniques).



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Les nouveaux habitants de la commune, les ressortissants européens ou toute personne de + de 18 ans peuvent s'inscrire sur **les listes électorales en mairie jusqu'au samedi 30 décembre 2017** où une permanence aura lieu de **10h à 12h30.**

Munissez-vous de votre CNI et d'un justificatif de domicile récent.

COUPE DE BOIS

Il n'y aura pas de coupe de bois (affouage) cette année à La Francheville

PARKING DE CO VOITURAGE



Après la création en 2013 d'un premier parking de covoiturage au Pont Thalys, la commune de La Francheville vient de se doter **d'un second près de la zone du Grand Ban**, idéalement placé à proximité des autoroutes A34 en direction de Reims, A203 en direction de Sedan et bientôt l'A304 vers Rocroi.


Le stationnement est réservé aux voitures légères.

Il offrira de plus, l'occasion aux marcheurs de pouvoir stationner à l'entrée de ce lieu de randonnées pédestres, et de trouver à proximité des accès aux sentiers de marche

Les travaux s'élevant à 490 000 €, ont été financés à 80 % par l'état.

LES AMIS DU PATRIMOINE

Le groupe « **LES AMIS DU PATRIMOINE** » se réunit tous les 2^{èmes} jeudis du mois afin de collecter tous documents pour l'exposition du 11 novembre 2018.

Si vous souhaitez participer ou prêter des documents, n'hésitez pas à contacter Mr PERRETTE Hubert au 03.24.35.11.74 ou via la page  « **LES AMIS DU PATRIMOINE DE LA FRANCHEVILLE** », pour tous renseignements.

NOS AMIS LES CHIENS

Je vous rappelle que les propriétaires de chiens ont **pour obligation de ramasser les déjections de leurs animaux** de compagnie sur la voie publique sous peine d'amende. Le non-respect de ces règles entraîne une infraction de 3^{ème} classe qui peut aller jusqu'à 450 € d'amende.



D'autre part, vous devez veiller à ce que votre chien **n'aboie pas sans cesse**, la journée ou même la nuit, afin de ne pas occasionner des nuisances au voisinage. (Art R13 44-31 du code de la santé publique).

STATIONNEMENT



Attention : Vous devez **respecter la réglementation pour le stationnement de vos véhicules**.

Dernièrement, des habitants de la commune ont été verbalisés pour mauvais stationnements par les forces de l'ordre (Police Nationale, Gendarmerie ou Police Municipale).

Chers Affranchis, pensez-y, avant de vous garer !

LIMITATION DE VITESSE

Nous vous rappelons que la vitesse est **limitée à 30km/h** dans les lotissements **Beauséjour et Coteaux de Saint-Ponce**.

Dans le quartier de Saint-Ponce, la **vitesse est quant à elle limitée à 20km/h** (zone de rencontre).

Dans tous les lotissements, la priorité à droite doit être respectée (sauf signalisation contraire).



HORAIRE MAIRIE VACANCES DE NOËL



Les horaires d'ouverture au public durant les vacances de Noël restent inchangées (du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30).

Cependant, la mairie **sera exceptionnellement fermée le : Mardi 26 décembre toute la journée.**

RAPPEL DES MANIFESTATIONS A VENIR

- **Samedi 25 novembre : Marché de Noël** organisé par **Familles Rurales**, salle polyvalente
- **Du 27 novembre au 8 décembre : Téléthon** voir programme ci-joint.
- **Jeudi 30 novembre : Réunion publique à 18h sur le développement de la Fibre**, salle des fêtes.
- **Dimanche 3 décembre : Spectacle de Noël** organisé par le **C.L.P.E.**, salle polyvalente
- **Dimanche 17 décembre : Concert harmonie SNCF à 15h** organisé par la Mairie, salle polyvalente.

Téléthon

LA
FRANCHEVILLE

DU
27/11
AU
8/12

FUTSAL

ZUMBA

LACHER
DE

BALLONS

PROGRAMME :

◆ Du lundi 27 Nov. au vendredi 8 Déc. :

14h-18h : Vente de livres (tout genre) à 1 €
(Espace Culturel Gaston Robert)

◆ Vendredi 1^{er} Décembre :

19h-20h : Zumba (Salle Polyvalente)

* Dès 20h : Bal Folk avec 4 groupes, organisé par
Familles Rurales (Salle des Fêtes)



◆ Samedi 2 Décembre :

* 9h-12h : Multi-activités parents-enfants
(Salle Polyvalente)

◆ Mercredi 6 Décembre :

* 19h : Futsal organisé par l'U.S.L. (Salle Poly.)

◆ Vendredi 8 Décembre :

* 10h45 : Lâcher de ballons organisé par le CLPE,
le service périscolaire et l'école
(Ecole Primaire)



BAL
FOLK

VENTE
DE LIVRES

MULTI-
ACTIVITÉS
PARENTS-
ENFANTS

2 € chaque
activité

MOBILISEZ-VOUS !

* buvette et petite
restauration

Alméo
SOLUTIONS INTERIORES

Clpe



Familles
rurales



3637
La ligne du don

Organisé par les
associations
communales

Urne à disposition sur chaque manifestation.
Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

